

# DOMAINE PUBLIC DP

JAA 1002 Lausanne

Annouer les rectifications d'adresses

30 mars 2001 - n° 1468  
Hebdomadaire romand  
Trente-huitième année

## Le service vraiment public

LE DÉBAT SUR le service public prend de l'ampleur et de la consistance. L'adoption de la Loi sur le personnel a levé l'ambiguïté fondamentale entre la défense du service et celle de la fonction publique. La discussion se concentre sur l'essentiel: la nature particulière du service public, sa valeur économique, sa portée politique, ses implications sociales.

Certes, la clarté ne règne encore ni dans le vocabulaire ni dans les têtes. Mais on s'achemine vers l'idée que, par essence et volonté, le service public postule une certaine desserte en biens dits méritoires, dont l'étendue est définie au niveau politique. En gros, il s'agit de l'offre d'infrastructures et de prestations publiques.

Toute la question est donc de savoir quelle dimension donner au service public.

Doit-il être universel, correspondant au droit pour tout consommateur et usager d'y avoir accès à des conditions de prix et de qualité définies? Doit-il relever de l'intérêt général et contribuer par exemple à l'application d'une politique sectorielle ou régionale ou à la instauration d'une meilleure cohésion nationale?

Voyons le cas de La Poste. L'impératif d'un approvisionnement universel est-il catégorique? La grande majorité de l'opinion et des élus répond par la positive. Reste dès lors à définir la densité et la forme de cette desserte générale. Par principe à gauche ou, en raison de leur appartenance régionale, tous partis confondus, nombre de parlementaires fédéraux défendent des structures historiques, certes attachantes mais clairement dépassées, comme telles inaptes à produire un service de qualité correspondant aux

besoins prépondérants de la population.

Plutôt que de pleurer sur la disparition de bureaux de poste en surcapacité, il vaudrait mieux distinguer enfin la structure du réseau et la qualité de la desserte, en cherchant à faire évoluer la première pour améliorer la seconde. C'est probablement l'intention des patrons de La Poste, le socialiste Ulrich Gygi en tête. Mais ils vendent fort mal la réorganisation des offices postaux, présentant comme des suppressions pures et simples des opérations qui sont en réalité des transformations. Tout le monde admet que les centaines de succursales Migros et Coop n'offrent pas partout le

même choix, en sus de l'assortiment de base. La Poste envisage, tout à fait raisonnablement, de diversifier son réseau

de plus de 3000 bureaux en trois catégories, du vaste supermarché postalo-financier au service à domicile en passant par l'office proposant l'éventail des services actuels.

Le projet est raisonnable. Mais il faut le présenter comme un tout, discuter sur place et surtout éviter de le plomber dans les discours par des arguments mal compris, voire inacceptables, tels que bénéfice d'exploitation par dizaines de millions, multiplication des SA créées pour la gestion de services plus ou moins marginaux ou entrée prochaine en bourse du "Post Group".

Entre les nostalgiques du bureau de poste traditionnel et les fanatiques du tout électronique, il doit bien rester quelque place pour la promotion d'un service public général, à la disposition des usagers, donnant une réponse différenciée à des besoins différents. YJ

*Distinguer enfin la structure du réseau et la qualité de la desserte*

# L'alliance objective des adeptes d'une Suisse rêvée

**La campagne avant la votation du 4 juin sur l'opportunité d'envoyer des soldats suisses à l'étranger a démarré en force. Est posée une question simple: dans quel monde vivons-nous et comment la Suisse veut-elle agir sur son environnement international?**

L'ASSOCIATION POUR UNE Suisse indépendante et neutre (ASIN) et le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) combattent la révision de la loi militaire pour des raisons différentes. Mais ils partagent tous deux la même conception d'une Suisse solitaire dans un monde irréal.

L'opposition de l'ASIN et de l'Union démocratique du centre n'étonne pas. L'un comme l'autre ont fait de l'isolement international de la Suisse – non à l'ONU, non à l'Europe, non à l'EEE, non aux accords bilatéraux – leur fonds de commerce. Elles cultivent la peur latente d'une partie de la population face aux changements de la situation internationale induits par la fin du monde bipolaire. Mieux vaut ne pas se mêler des affaires de ce monde, observer ses soubresauts derrière nos volets mi-clos. Et attendre de pied ferme l'ennemi à nos frontières.

## Une position de repli et d'isolement

Une telle position ne résiste pas à l'analyse des faits et néglige les intérêts vitaux du pays. C'est bien pourquoi l'ASIN et l'UDC, pour convaincre, sont contraints de sortir l'artillerie lourde du mensonge et de la fantasmagorie. Mensonge lorsqu'ils prétendent que l'envoi de soldats à l'étranger conduit directement à l'adhésion de la Suisse à l'OTAN. Fantasmagorie quand la publicité des référendaires aligne les croix d'un cimetière militaire digne de la seconde guerre mondiale: «Sacrifier nos fils pour des conflits à l'étranger?». L'ASIN ne tolère le cimetière que pour le repos des soldats tombés pour la défense de notre liberté, c'est-à-dire de notre territoire. Autant dire qu'elle défend la perte zéro et compte sur le sacrifice de soldats étrangers puisque, à vues humaines, aucun adversaire ne franchira nos frontières avant de s'être heurté à des forces armées européennes. C'est là que réside la malhonnêteté fondamentale de cette position de repli et d'isolement; faire croire que nous sommes seuls maîtres de notre sécurité alors qu'en cette matière nous dépendons étroitement des autres; laisser entendre que l'armée suisse peut valablement s'exercer sur un territoire exigü, alors qu'aujourd'hui déjà nos

troupes doivent se rendre en Suède, en Sardaigne, en Grande-Bretagne et en Autriche pour disposer d'espaces suffisants.

Le combat du GSSA n'étonne pas non plus. Une organisation qui s'est donnée pour but la suppression de l'armée ne peut que s'opposer à toutes les manifestations de cette institution honnie. Quitte à faire preuve d'angélisme en exigeant de la Suisse qu'elle se limite aux seules actions pacifiques préventives. Toujours le *Sonderfall!* Comme si les conflits armés n'existaient pas. Et de peindre le spectre d'un engagement helvétique dans le style de la «Tempête du désert». Encore la fantasmagorie!

Qu'une partie de la gauche, notamment romande, cède à ce pacifisme béat laisse pantois. Ouverte à un véritable engagement de notre pays sur la scène internationale et plus particulièrement européenne, la voilà paralysée dès lors que cet engagement prend couleur militaire. Or il faut le répéter sans relâche, l'envoi de soldats suisses à l'étranger obéit à des conditions tellement strictes qu'on peut parler d'une solidarité internationale minimale. Opérations de maintien de la paix uniquement et non d'imposition de la paix; sous l'égide exclusive de l'ONU ou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et conformes aux principes de notre politique étrangère et de sécurité; avec l'accord du Parlement si le contingent est supérieur à 100 hommes – uniquement des volontaires – ou si l'intervention dure plus de trois semaines.

Les récentes interventions internationales armées sont loin de convaincre totalement. Maladroites et hésitantes, elles visent souvent à rattraper les effets négatifs d'un manque de courage et de perspicacité politiques. Mais au-delà de tous les calculs d'intérêts, elles témoignent aussi d'une volonté nouvelle de refus de la force comme moyen de résolution des conflits internes et interétatiques. Et ce refus implique parfois la force.

C'est à l'impuissance et au discrédit que se condamne une gauche atteinte du syndrome des mains propres. Surtout si, idiote utile, elle contribue à faire triompher les thèses isolationnistes de la droite nationaliste. *jd*

# Coupez!

**Le rajeunissement de la Loi sur le cinéma n'aura pas lieu. Les distributeurs ont entrepris avec succès un lobbying auprès des parlementaires.**

**S**UR LA SCÈNE fédérale, le scénario législatif est bien rôdé. Avant d'être présenté au Parlement, tout projet fait l'objet d'une large consultation des milieux intéressés, de manière à éviter l'échec référendaire. Certes les députés restent maîtres du jeu. En commission ou en séance plénière, ils ont tout loisir de modifier telle ou telle disposition, voire, s'ils sont mécontents du texte proposé, de renvoyer l'ouvrage en commission pour amélioration.

La Loi fédérale sur le cinéma attend depuis trois décennies un rajeunissement imposé par l'évolution de ce secteur culturel. Mais les partenaires sont coriaces et le renouveau tarde à voir le jour. Ruth Dreifuss demande alors aux professionnels de la branche d'élaborer

une solution qui garantisse une offre suffisamment diversifiée dans un marché dominé par la production américaine. L'époque est à l'autorégulation; la Confédération gère déjà de cette façon les économies d'énergie et les émissions de CO<sup>2</sup>. Berne n'interviendra que si la branche se révèle incapable d'assurer cette diversité, en prélevant une taxe d'incitation sur chaque billet d'entrée dans les régions où l'offre de films est trop restreinte. L'argent récolté financera un fonds de promotion de l'offre cinématographique. L'été dernier au festival de Locarno, Berne et les professionnels se mettent d'accord et le projet de loi ne fait que reprendre dans ses grandes lignes les termes de cet accord. La commission du Conseil des Etats, conseil prioritaire

dans ce dossier, l'approuve largement. En plénum par contre, une impressionnante majorité renvoie sa copie au Conseil fédéral, sans faire une quelconque proposition de modification.

Il s'avère que le président de l'association des distributeurs, le sénateur fribourgeois Anton Cottier, a travaillé au corps ses collègues pour qu'ils refusent le projet, reniant ainsi l'accord préalablement réalisé entre les professionnels de la branche et l'administration. Des acteurs peu fiables, des parlementaires sous influence et peu informés du dossier, à un point tel qu'ils sont incapables de suggérer d'autres solutions, le cinéma en Suisse n'est pas prêt de bénéficier du soutien que lui promet pourtant la Constitution pour encourager sa diversité et sa qualité. *jd*

## SURVEILLANCE INTERNET

### Big Microsoft

**M**ÊME SI LES Etats-Unis n'en ont pas officiellement admis l'existence, la réalité d'Echelon ne fait plus aucun doute. Rappelons qu'il s'agit d'un système de surveillance permettant de relever la totalité des communications téléphonique et des échanges de données transitant par satellite.

Encore mieux ou pire, selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, Windows, le logiciel d'exploitation de Microsoft qui équipe 97% des ordinateurs personnels serait conçu pour que les agents américains de la NSA (National Security Agency), puissent accéder à toutes les informations contenues dans un ordinateur relié à Internet. Il se trouve que La NSA est précisément l'administration en charge d'Echelon. Elle travaillerait main dans la main avec Microsoft depuis le début des années nonante.

Ces informations ont conduit le gouvernement fédéral allemand à bannir l'usage des logiciels de Microsoft au ministère de la défense et à celui des affaires étrangères. Il en va de même pour les dispositifs de vidéo-conférences. Le gouvernement allemand a en effet découvert que les données

transitaient par... Denver!

Dans la «communauté américaine du renseignement», la NSA se définit comme «l'organisation de cryptologie de la Nation», le plus important centre d'analyse de textes en langues étrangères et le plus grand employeur de mathématiciens des Etats-Unis. De même que la CIA qui est chargée du renseignement extérieur, elle dépend de la «direction centrale du renseignement», rattachée directement au président. La NSA signale sur son site internet qu'elle est exemplaire dans le recyclage écologique du papier, ce qui nous va droit au cœur.

Nous en profitons donc pour signaler à l'employé de la NSA chargé de la surveillance des ordinateurs de Suisse romande qu'il gagnera du temps en nous envoyant directement ses questions par mail et que nous lui répondrons volontiers dans la mesure où ses demandes sont compatibles avec la défense de notre petite patrie. *fg*

Les informations du *Spiegel* sont relayées par [www.internetactu.com/](http://www.internetactu.com/) Le rideau de fumée de la NSA est visible sur le site <http://www.nsa.gov/>

### Que savait-on?

**I**L EST ÉTONNANT que chaque génération semble redécouvrir des problèmes bien connus mais peut-être mal traités par les générations précédentes.

J'ai sous les yeux le numéro de décembre 1944 (la guerre n'était pas finie) de la revue socialiste *Rote Revue*. Le cahier contient dix-neuf pages de documents des années 1934 à 1940. La plupart sont en allemand, le seul en français étant le texte du discours du conseiller fédéral Motta contre l'admission de l'URSS dans la Société des Nations. Autres documents, la lettre personnelle du Pape Pie XI au même conseiller fédéral à l'occasion de ses vingt-cinq ans au Gouvernement fédéral, le message du 25 juin 1940 du Conseil fédéral, la déclaration du Groupe socialiste aux Chambres fédérales en septembre 1940 après la réception des nazis suisses par le Président de la Confédération. Le memorandum contestable et contesté du Colonel EMG Däniker de mai 1941 sur un séjour dans l'Allemagne en guerre. *cfp*

# Retour à la case départ

**Les finances vaudoises sont toujours dans le rouge. Comment expliquer ce résultat financier alors que la plupart des gouvernements annonce une réelle augmentation des recettes fiscales? Hypothèses.**

**I**l y a trois ans presque jour pour jour, le Conseil d'Etat vaudois était élu. Le peuple venait de renvoyer sèchement la majorité de gauche et écologiste à sa cure d'opposition. Et la droite, disposant d'une large marge de manœuvre tant à l'exécutif qu'au législatif, pouvait s'atteler à ce pourquoi elle semblait avoir été portée au pouvoir: le rétablissement des finances cantonales.

A une année de la fin de la législature, on se retrouve à la case départ: 390 millions de pertes pour 2000, deux fois plus qu'en 1999, une dette qui pourrait atteindre les sept milliards... Et le canton de Vaud qui est classé lanterne rouge de la Suisse.

A première vue, le gouvernement vaudois a pourtant tout essayé. D'abord la contrainte. En 1998, Charles Favre, ministre des Finances, propose un mécanisme de frein à l'endettement qui fixe, de manière autoritaire les objectifs financiers à atteindre.

Refusé par le peuple l'automne suivant. Forcé par l'échec à revoir sa copie, le Conseil d'Etat s'engage alors dans l'organisation d'une table ronde. Le grand raout, qui réunit la classe politique, les milieux syndicaux, associatifs et économiques, est censé déboucher sur la réconciliation des fronts politiques, invités à trouver une solution aux problèmes financiers du canton. Mais le fragile consensus issu de la table ronde se lézarde rapidement, chacun retournant à ses bonnes habitudes.

Aujourd'hui tout semble à nouveau définitivement crispé. Sans que se dégage à l'horizon l'ombre d'une solution. Au contraire: le canton de Vaud ne parviendra pas à réduire plus encore ses dépenses en matière de santé et de formation. Des crédits d'investissement (construction des gymnases de Payerne et de Morges) ne peuvent être repoussés. Par contre, tout nouveau projet, toute nouvelle ambition risque

## Manque de volonté politique

**Entretien avec Alfred Rey, responsable des affaires économiques du canton du Valais, spécialiste des politiques financières cantonales.**

**Domaine Public: Comment expliquer l'état des finances vaudoises?**

Alfred Rey: Comparons avec d'autres cantons, de même configuration. Berne a eu une situation plus difficile que Vaud. Mais elle a engagé un programme drastique d'économies, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé. De plus, elle a réussi à engager une réforme de la péréquation importante entre canton et communes, lui permettant de transférer les charges.

**Oui, mais le canton de Vaud aussi s'est lancé dans des démarches d'économie?**

Contrairement à Berne, Vaud fait preuve d'une absence de volonté politique. Charles Favre a voulu imiter Kaspar Villiger, mais il était trop ambitieux. Du coup, échec populaire, et on passe à la Table ronde, autre proposition fédérale. Mais là aussi, le manque de volonté de part et d'autre a mis en échec la recherche du consensus. Résultat, on retourne à la case départ.

Entre-temps, les années passent et la dette grossit.

De plus, la valse des chefs de service n'a pas rendu propice la mise en place d'une politique ferme. Et pour ne rien arranger, Charles Favre accumule les mandats politiques et doit régulièrement s'absenter à Berne. On constate une grande instabilité politique dans la gestion du secteur financier de l'Etat, alors qu'il faudrait y voir une grande ténacité. Charles Favre et son chef de service de l'époque, Blaise Goetschin ont voulu être trop ambitieux, puis après l'échec populaire, il a laissé aller, il n'a plus tenu le gouvernail un peu selon le système du «stop and go». Après le stop raté, plus personne ne tient le volant.

**Est-ce un problème de dépenses ou de recettes?**

Il y a vraisemblablement un problème de dépenses. Par exemple, les dépenses de santé ont augmenté de 8% cette année, un résultat largement supérieur aux autres cantons. Mais il y a aussi un vrai problème de recettes. Et on peut se demander s'il n'y a pas dysfonctionnement au service des impôts. ■

d'être provisoirement ou définitivement gelé.

Comment expliquer que le canton de Vaud, florissant au début des années nonante, échoue si piteusement à rétablir ses finances? Pourquoi les recettes fiscales des villes augmentent-elles plus fortement que celles du canton?

## Travail en solitaire

Il y a d'abord le mode de fonctionnement du gouvernement. Chaque conseiller d'Etat travaille pour son compte, se contentant de gérer son propre département. On peut penser que l'alchimie des personnalités actuellement en place altère le travail collectif. Mais on disait déjà ça du dernier gouvernement. Le problème est vraisemblablement structurel. Le compartimentage des dossiers et des enjeux empêche le gouvernement d'avoir une vue d'ensemble. Pour preuve, au moment de la parution des résultats budgétaires, chaque membre de l'exécutif semblait découvrir les projets de ses collègues.

L'un roule pour Tridel, l'autre pour le M2 et le troisième pour un nouveau musée des Beaux-Arts.

## Un problème de recettes

D'autre part, le Conseil d'Etat a visiblement pêché par manque de volonté politique. Charles Favre a voulu reprendre à son compte les recettes de son collègue Kaspar Villiger. Le mécanisme du frein à l'endettement, puis la table ronde sortent tout droit du chapeau de l'administration fédérale. Mais le succès de l'exercice Villiger ne garantit en rien que la méthode peut s'exporter au niveau cantonal. Genève s'y est d'ailleurs aussi cassé les dents. Mais alors que la conseillère d'Etat genevoise a pris le problème à bras le corps, engagé trente personnes supplémentaires, modernisé son administration, le département Favre a vu arriver et repartir quatre responsables (Buffat, puis Goetschin, puis Marillier, et enfin Randin) et s'est lancé dans deux réformes internes successives. Et pour ne rien ar-

ranger, Charles Favre cumule les mandats politiques.

Car c'est au niveau des recettes plus que des dépenses que doivent s'engager les réformes. Le Département des finances est visiblement sous-doté en personnel. Les taxateurs traitent 1700 dossiers par année et accumulent les retards. Résultat: les arriérés d'impôt ne sont pas perçus à temps et grèvent les finances de l'Etat pour l'année 2000. Les personnes en actes de défaut de bien ne sont pas relancées. De plus, le département connaît un lourd retard au niveau de la taxation d'un certain nombre d'entreprises. En 2000, l'Etat perçoit des impôts sur les résultats 1997, une période de pleine crise économique. A vue de nez, le canton de Vaud ne ressentira le souffle de la croissance que sur ses comptes 2003.

De manière générale, le système fiscal vaudois favorise les hauts revenus, et particulièrement les couples mariés avec enfants (voir tableau ci-dessous). Il y a là un champ d'action, peu rentable politiquement, mais à explorer. *gs*

## Comparaison Vaud-Genève

| Etat civil              | Revenu brut | VD<br>imposition totale | GE<br>imposition totale | VD / GE<br>Diff. en % |
|-------------------------|-------------|-------------------------|-------------------------|-----------------------|
| Célibataire             | 30'000      | 4'640                   | 8'410                   | +81.4                 |
|                         | 60'000      | 13'550                  | 15'380                  | +13.5                 |
|                         | 100'000     | 16'680                  | 19'080                  | +14.4                 |
|                         | 200'000     | 21'510                  | 23'360                  | +8.6                  |
| Marié                   | 30'000      | 1'000                   | 680                     | -32.0                 |
|                         | 60'000      | 10'330                  | 8'520                   | -18.0                 |
|                         | 100'000     | 13'110                  | 14'780                  | +12.7                 |
|                         | 200'000     | 17'750                  | 21'100                  | +18.9                 |
| Marié<br>avec 2 enfants | 30'000      | 0.00                    | 80                      | 0.0                   |
|                         | 60'000      | 4'750                   | 5'630                   | +18.5                 |
|                         | 100'000     | 10'610                  | 12'810                  | +20.7                 |
|                         | 200'000     | 14'740                  | 19'810                  | +35.3                 |
| Retraité                | 30'000      | 3'590                   | 80                      | -78.0                 |
|                         | 60'000      | 13'220                  | 4'350                   | -66.0                 |
|                         | 100'000     | 16'280                  | 14'210                  | -13.0                 |
|                         | 200'000     | 21'350                  | 22'010                  | +3.1                  |

Ce tableau indique les différences d'imposition entre les contribuables habitant Genève et le canton de Vaud. L'imposition totale comprend l'impôt cantonal, communal et fédéral. Les personnes à bas revenus, qu'elles soient mariées, retraitées ou célibataires sont traitées de façon identique dans les deux cantons. Par contre, dès qu'on atteint un certain revenu, l'écart se creuse entre Vaudois et Genevois. Les Genevois mariés avec enfants ayant un revenu de 200'000 fr. paient un tiers d'impôt en plus que les Vaudois, et, avec la même somme à la fin du mois, un cinquième de plus s'ils sont célibataires.

Source: *Atlas statistique de la Suisse* publié en 2000, chiffres de 1998.

# Des actionnaires à la reconquête de leurs droits

**Le groupe Ethos dynamique et innovant a présenté ses «Lignes directrices de vote». Car on vote dans les assemblées générales des actionnaires. Mais y a-t-il réellement par ce moyen une marge d'action? L'occasion de faire le point.**

**I**L Y A EN SUISSE 3300 caisses de pension qui gèrent 400 milliards de francs. C'est une fortune considérable, mais étonnamment dispersée. Aussi le pouvoir économique exercé n'est pas à la mesure des capitaux accumulés. Pourtant les caisses de pension possèdent le 10% de la capitalisation boursière suisse, et cette part ira en augmentant encore. Ethos s'est donné pour ambition de regrouper les capitaux des caisses de pension (voir fiche technique) pour peser sur les décisions économiques. Comment et avec quels résultats?

## Vote obligatoire et code

Les assemblées générales des actionnaires sont, en Suisse notamment, un rituel d'autoabsolution. Les actionnaires (sauf ceux qui courent ces réunions pour s'y montrer ou pour tester le buffet considéré comme un complément du dividende) se font représenter par des banques qui votent par principe dans le sens du conseil d'administration. Pour casser ce conformisme il faut considérer que le droit de vote a une valeur économique. Son exercice est devenu aux États-Unis obligatoire pour les caisses de pension publiques (Avon Act, 1988). Et l'on sait le rôle qu'elles ont joué dans l'affaire des comptes en déshérence. En Angleterre, qu'elles soient publiques ou privées, elles doivent décider si elles exercent leur droit de vote et justifier cette décision.

Aucune obligation en Suisse. Mais si le vote délibéré se généralise et s'organise, quels critères faut-il retenir? Ethos a eu le mérite de réunir en une brochure tous les codes supranationaux, nationaux, institutionnels qui définissent les règles de «bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise» et surtout d'élaborer son propre code.

## La résolution d'actionnaires

Même bien regroupés les fonds éthiques ne peuvent prétendre réunir des majorités d'actionnaires. De surcroît en Suisse les sociétés porteuses du SMI sont peu nombreuses et tout le monde, à commencer par Martin Ebner, chasse sur ce territoire étroit. De plus, les conditions érigées pour avoir le droit de déposer une résolution sont en Suisse rédhitoires. Il faut détenir 10% du capital ou 1 million nominal d'actions (ce qui correspond souvent à 20 millions en valeur boursière). Mais selon la formule de Daniel Biedermann, directeur d'Ethos, il est important de mettre un pied dans la porte. Des résolutions présentées aux États-Unis ont réuni des minorités significatives. Ethos (qui a participé au vote) cite la résolution demandant à BP Amrco de renoncer à explorer des champs pétrolifères en zone arctique et à reporter cet investissement sur sa filiale solaire. Cette résolution a réuni 13,5% des voix; un record! Même des

pourcentages inférieurs représentent une pression sur le conseil d'administration. Les résolutions concernant le travail des enfants, la non discrimination sexiste, raciste ou syndicale, et les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont assurées de succès, étant souvent repoussées par les actionnaires, mais après que le Conseil d'administration eut affirmé qu'il avait déjà pris toute mesure allant dans ce sens!

## Le Conseil d'administration

On observe toutes sorte de pratiques qui révèlent la mise en place d'une caste managériale, particulièrement en Suisse. Par exemple les participations croisées dans les grandes sociétés (multinationales et banques) le cumul des fonctions (présidence du Conseil d'administration et de la direction), les bonus liés aux résultats et qui sont réservés à des équipes peu nombreuses, administrateurs compris qui prennent pour eux-mêmes la décision, les indemnités de départ faramineuses, même en cas d'insuccès. Tous ces sujets exigent transparence, puis réaction. Là la politique du pied dans la porte est particulièrement efficace et l'action d'Ethos appelée à une large approbation.

## Le capitalisme amélioré

Faut-il rendre le capitalisme plus présentable? C'est la question critique. Disons qu'il faut l'empêcher de saper la cohésion sociale. Or la politique des revenus réservés aux cadres supérieurs distend toute la politique salariale. Lorsque les grandes régies ont voulu suivre (de loin) cette course aux revenus millionnaires, la population et même la classe politique ont réagi avec vigueur. Mais le peloton de tête est largement devant dans les grandes sociétés privées. Que là aussi résistance et exigence de transparence s'organisent est une action de salubrité nationale. Ethos s'y emploie. En fait il ne s'agit pas d'améliorer le capitalisme, mais d'empêcher ses dérives et ses nuisances. *ag*

## Fiche technique

**A**PRÈS QUATRE ANS d'existence, la Fondation d'investissement Ethos compte déjà 89 caisses de pension membres représentant au total plus de 400 000 assurés. La fondation gère 850 millions de francs avec des critères de développement durable au sein de ses différents portefeuilles. Le fonds de placement Ethosfund, lancé en février 2000 et ouvert à toutes les catégories d'investisseurs, gère quant à lui 50 millions de francs selon le même concept. Finalement, la société ethos service SA a obtenu plusieurs mandats pour un montant global supérieur à 100 millions de francs, dont un mandat de gestion d'actions suisses de l'AVS.

Elle rend aussi publics ses votes à la veille d'une assemblée générale à laquelle elle participe. A consulter sur son site [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)

# Ulysse au 20<sup>e</sup> siècle

**Entre autres talents, Jean-Jacques Langendorf pratique le roman historique, mais peut-être philosophique aussi.**

**Q**UI CROIT VRAIMENT que la Providence gouverne le monde ? L'un des derniers philosophes à se référer à ce concept est le Voltaire de *Candide*. C'était avant la révolution française. Dès le 19<sup>e</sup> siècle naissant, la philosophie de l'Histoire et la volonté démocratique ont pris le dessus. Le concept de Providence se réfère plus au principe absolutiste, qu'à l'esprit démocratique. S'il réapparaît aujourd'hui, c'est par nostalgie d'une forme d'organisation sociale oubliée.

## Une histoire de comte

Dans son dernier roman historique, sorti en automne 2000, *La nuit tombe, Dieu regarde*, Jean-Jacques Langendorf s'offre le luxe de faire tomber les acquis de la philosophie de l'histoire dite émancipatrice, au profit d'un retour à cette archaïque mais avide Providence. Cet historien, qui, professionnellement, dirige un Institut d'étude comparée sur les stratégies et les conflits dont le siège est à Vienne, lorsqu'il troque son costume de scientifique pour le béret du romancier, veut montrer la guerre, celle qui n'était pas encore mondiale d'avant 14, sous son plus beau jour. Son lecteur est saisi par l'enchantement et la trame du récit. C'est un «conte de guerre» tissé sur la vie d'un hobereau autrichien né à Krems en 1881, promené dans tout le Proche et Extrême Orient par les services secrets de sa Majesté impériale et royale d'Autriche. Le lecteur, lorsqu'il ferme le livre, a compris pourquoi le héros et narrateur, un comte autrichien de la lignée des von Hohberg, perd en 1918 toutes ses illusions et s'en va retrouver son château de Dross, amer et frustré par le tournant qu'a pris l'histoire mondiale.

## Le croiseur Emden

Revenons au roman lui-même qui pourrait s'appeler : «Mon Dieu que la guerre est jolie!». Il débute en Chine, à Tsing Tau, le plus important port de guerre entre Shanghai et Pékin, juste avant le 31 juillet 1914, au moment de l'embarquement du narrateur/acteur sur le croiseur allemand Emden. Le

roman déroule et décline la fine stratégie de ce croiseur allemand qui a défrayé la chronique dans toute l'Europe à l'époque, en envoyant par le fond au large de Borneo, Sumatra, Ceylan, le plus possible de bateaux britanniques ou français. Le bâtiment de guerre joue au chat et à la souris avec tous les éléments de la flotte ennemie qu'il rencontre, et le ton joyeux de ces anéantissements invite un peu trop à aimer le sang et la mort de ces combats singuliers :

«Les hommes du commando de débarquement s'alignèrent sur les ponts. Ils introduisirent les chargeurs dans leurs fusils. Ce bruit métallique et précis avait toujours exercé un effet électrisant sur Hohberg, qu'il s'agisse de chasse ou de service militaire [...]».

Ou encore :

«L'occasion qui lui était maintenant offerte, dans ce petit matin radieux, dans ce coin sans doute le plus perdu et le plus oublié du monde, le remplit soudain de cette allégresse, qu'il ne croyait plus possible, mais qu'il appelait de toutes ses forces».

## Pas de leçon

Mais la baraka quitte un jour le fameux corsaire et son équipage, l'*Emden* lui-même est coulé en mer de Chine, et quelques survivants poursuivent alors, dans la deuxième partie du récit, sous l'œil amusé du comte Hohberg, une folle équipée de retour au pays qui les fait transiter, par Aden et la presqu'île arabique, Saana, Bagdad, Damas et finalement Constantinople. C'est un peu Ulysse et ses compagnons, après la guerre de Troie, qui se languissent du pays natal, et que la Providence balade d'un point à l'autre du globe.

La saga de ces survivants n'a en soi rien de bien admirable. C'est la plume et le style de Jean-Jacques Langendorf qui font toute la différence. L'écriture vient habiter et amplifier un puissant mouvement de retour vers le passé. Par exemple, s'il s'agit de comparer les mérites de la traction à vapeur ou par voile dans le domaine maritime, la voile l'emporte facilement avec cet argument : «Au fond, la découverte de la

vapeur n'a pas constitué un progrès pour la navigation. Elle a placé le navire dans la dépendance fatale de l'antracite qui, en fonction de sa quantité et de sa qualité, dicte sa marche».

Si vous avez entendu le dimanche 18 mars sur RSR 1, cet historien parler dans le présent avec tant de compétence et de passion de la Guerre des étoiles, de la révolution militaire américaine et des conseillers stratégiques de G.W. Bush en 2001, vous vous demanderez comment le même homme peut s'intéresser simultanément au passé le plus enfoui, et à la pointe de l'actualité militaire. C'est que J-J Langendorf porte en lui cette aisance et ce style qui lui permettent de faire cohabiter le présent de son écriture et le passé de ses intérêts pour la Vienne impériale et déchuée.

Il n'y a pas à chercher de leçon dans ce roman historique. Nulle émancipation des masses, pas de décryptage du sens de l'histoire. La roue tourne, l'auteur écrit dans son château de Dross en Autriche, et les deux guerres mondiales qui se sont abattues sur le monde lui inspirent cette réflexion, prononcée par un envoyé de la Providence : «J'ai voulu que l'homme soit opaque à lui-même. Je lui ai fait l'âme et l'esprit difficile, un labyrinthe dans lequel j'ai pris plaisir à le promener». Eric Baier

*La nuit tombe, Dieu regarde*, J.-J. Langendorf, Editions Zoé, octobre 2000.

## Le chasseur de tête et Greenpeace

«**B**EACHLER-BARTH EXECUTIVE Search à Zurich» a publié une annonce dans la *Neue Zürcher Zeitung* pour chercher un directeur pour Greenpeace Suisse. Tous les ingrédients y sont, le candidat sera «Captain und Coach» d'une équipe compétente, aura une formation de haut niveau et un talent naturel de chef. Ses chances sont meilleures s'il est, en outre, un «animal politique» (en français dans le texte). Peu de risque que ce soit Adalbert Durer. *cfp*

# La véranda

**L**A GENTILLE PORTUGAISE l'a descendue au rez-de-chaussée vers dix heures, comme tous les jours. Elle l'a remerciée.

A travers la verrière laquée de soleil, elle a cru voir des chatons dans les noisetiers. Et, sur la pelouse reverdie, les grappes albâtre des perce-neige, les flammes des crocus. Elle en a déduit que le printemps était en avance. Puis s'est avisée que cela ne changerait rien à sa vie. Immobile, elle, depuis une éternité. Hors saison.

Elle ne se rappelle pas la date exacte. D'après ses visiteurs, ça fait deux ans qu'on l'a transportée ici. Après sa chute et son col du fémur brisé. Avant, elle avait eu quelques petits problèmes de santé. Pas graves.

– Mais à 92 ans, avait insisté le médecin, on ne saurait être assez prudent. La Coudrière est un établissement réputé, très recherché. C'est rare qu'on puisse vous y accueillir aussi rapidement.

On lui avait attribué une chambre au nord, une chambre à deux lits qui donne sur la couronne des vieux cèdres. Elle avait eu de la chance: sa compagne était quasiment muette. Elle aurait détesté devoir soutenir une conversation. Ou pire, supporter les déballages impudiques et remâchés. Elle n'avait jamais été très liante. Avant, on l'accusait parfois d'indifférence. Elle n'était que foncièrement indépendante. Son grand âge et sa situation actuelle présentaient au moins cet avantage: la libérer des pesantes conventions du vernis social.

A la Véranda, la Gentille Portugaise lui a proposé un fauteuil face au lac. Entre Madame D. et Mademoiselle S. Elle a refusé à cause de la lumière, aveuglante. Alors on l'a assise dos au paysage. Auprès de la petite vieille qu'on attache pour qu'elle ne tombe pas. Et qui inlassablement fait mine de se lever.

Au début, ces femmes pleines de tics, perdues dans leur monde grimaçant l'impressionnaient beaucoup. Aujourd'hui, elle ne les remarque plus.

Calée dans son siège, elle a suspendu sa canne à l'accoudoir. Croisé ses jambes et ramené ses bras osseux sur sa poitrine. Elle examine sa manche, hausse les sourcils, sourit: ce chandail qu'on lui a mis, un tricot beigeasse avec des incrustations de lurex doré. Inconnu au bataillon. Quand ses

belles-sœurs (il n'y a que les femmes pour s'inquiéter de détails pareils) lui demanderont d'où il sort, elle répétera ce qu'elle répond dans ces occasions-là. Que ce sont des habits du home. Libre à elles d'enquêter pour savoir si les pensionnaires lèguent leur garde-robe à l'institution après leur décès. Elle, elle s'en fiche. Elle a oublié à quoi la sienne ressemblait. Elle ne s'en pré-occupait pas avant, alors maintenant.

– C'est Anne. Ta nièce. Tu ne me reconnais pas?

Elle a dit oui, bien sûr, puis elle a baissé les yeux sur sa montre. Dix heures et demie. Elle a rarement de la visite si tôt. A part ces cousins de Lausanne, peut-être, comment s'appellent-ils? Dix heures et demie, a-t-on idée...

– Il y a longtemps que je voulais venir. J'ai déménagé, tu sais. J'ai eu beaucoup de travail, je suis tellement occupée, le temps passe trop vite.

– Moi, c'est le contraire... L'après-midi, surtout... Non, je ne fais pas la sieste.

– Tu lis toujours autant? Tu suis toujours les infos à la télévision? Tu dors bien?

Là, ça suffit. Elle ne répondra pas. Ce chapelet de questions, c'est de l'inquisition. Et cette façon de lui crier dans les oreilles. D'articuler chaque syllabe. Elle n'est pas sourde, pas débile. Elle est fatiguée. Elle a faim.

Sa nièce Anne, la fille de son frère? Quand l'a-t-elle vue pour la dernière fois? Deux mois, six mois, une année. Quelle importance. Elle est très aimable. Elle s'escrime à trouver un sujet de conversation. Raconte ses récents périples. Le Moyen Orient, évidemment. Elles y ont vécu l'une et l'autre. Avant, ça l'aurait passionnée. Maintenant, ça l'ennuie. Et tant pis si elle bâille, le menton collé au sternum. Elle attend onze heures et quart et son déjeuner. A table, elle dévore. L'infirmière la gronde, mais elle ne peut pas s'en empêcher. Entre les repas, on la rationne. Au début, elle avait encore droit aux chocolats des visites. Depuis quelque temps, on les lui interdit. Il paraît qu'elle exagérerait, que ce n'était pas bon pour sa santé.

– Je vais m'en aller, ma chère tante, tu vas bientôt manger.

Elle n'a pas protesté. Elle ne l'a pas retenue. Elle l'aime bien, pourtant, cette nièce-là. Avant, elles étaient même très proches. Elles discutaient

des heures et des heures, échangeaient des secrets, comparaient leurs expériences de mère et de femme. Elles avaient voyagé, passé des vacances ensemble. Anne a vieilli. Quel âge peut-elle avoir? Plus de cinquante ans? Elle est née après la guerre, non?

Ça y est, la revoilà qui lui serre le poignet. La regarde fixement en hurlant qu'elle reviendra, mais que sans voiture, c'est difficile. Que cette Coudrière, c'est au diable. Que la prochaine fois, elles marcheront jusqu'au bord du lac. Que la Gentille Portugaise l'aiderait et qu'à elles trois, il ferait beau voir qu'elles n'y arrivent pas.

Comme elle se donne du mal. Si seulement elle avait la force de la dissuader. De lui expliquer ce qui lui ferait vraiment plaisir.

Que la prochaine fois (si il y en avait une) sa nièce ne l'oblige pas à une promenade. Qu'elle la laisse dans la Véranda, le dos au paysage, comme aujourd'hui. Qu'elle lui prenne la main, si elle y tient absolument, mais sans la secouer à chaque mot qu'elle prononce. Qu'elle la lui caresse doucement, à la rigueur, mais qu'elle reste tranquille à ses côtés. Sans lui parler, sans l'interroger. Juste sa présence, et leur ancienne connivence. Une simple communion dans les silences bleutés du souvenir.

Anne Rivier

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Baier

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*yg*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Anne Rivier

Composition et maquette:

Géraldine Savary

Responsable administratif:

Marco Danesi

Impression:

Imprimerie Ruckstuhl SA,  
Renens

Abonnement annuel: 100 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

@abonnement e-mail: 80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)

CCP: 10-15527-9